



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/2003/95
3 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Session de fond de 2003

Genève, 30 juin-25 juillet 2003

Point 7 h) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions:**

**Groupe consultatif spécial pour les pays africains
qui sortent d'un conflit**

**Lettre datée du 1^{er} juillet 2003, adressée au Président
du Conseil économique et social par le Représentant permanent
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint un rapport supplémentaire du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social sur ses activités depuis janvier 2003 (voir annexe).

Il est survenu des faits nouveaux importants intéressant les activités du Groupe consultatif, notamment la mission conjointe avec le Conseil de sécurité en Guinée-Bissau du 26 au 28 juin 2003. J'estime que le Conseil économique et social doit être informé de ces faits nouveaux et je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le rapport joint en tant que document du Conseil, au titre du point 7 h) de son ordre du jour, Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit.

Le Président du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau
(*Signé*) Dumisani S. **Kumalo**

Annexe

Rapport supplémentaire du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau

Résumé

Le 10 janvier 2003, le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau a présenté au Conseil économique et social son premier rapport sur la situation en Guinée-Bissau (E/2003/8).

Depuis, le Groupe consultatif est resté saisi de la question.

L'activité la plus récente du Groupe consultatif a été une mission conjointe avec le Conseil de sécurité en Guinée-Bissau, du 26 au 28 juin 2003, qui faisait suite aux préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité (S/2003/621) devant la détérioration de la situation dans le pays. L'objectif de la mission conjointe était d'essayer d'inverser le processus de détérioration du climat politique et d'adresser aux autorités de la Guinée-Bissau un message les exhortant de façon urgente à organiser des élections législatives dès que possible et à assurer un processus électoral transparent, ouvert, libre et équitable.

En Guinée-Bissau, le Groupe consultatif a rencontré le Président Kumba Yala, le Premier Ministre, le Chef des forces armées, des ministres du Gouvernement et des représentants des partis politiques, des milieux économiques, de la société civile et des donateurs.

Le présent rapport couvre les activités menées par le Groupe consultatif depuis janvier 2003, y compris la visite récente en Guinée-Bissau, et il contient des recommandations à l'intention du Conseil.

I. Introduction

1. Le 25 octobre 2002, par sa décision 2002/304, le Conseil économique et social a créé un groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau¹. Le Groupe consultatif spécial présente ci-après au Conseil des renseignements récents sur ses activités depuis la présentation de son rapport du 10 janvier 2003 (E/2003/8).

II. Principaux aspects des activités du Groupe consultatif depuis son dernier rapport

2. Depuis janvier 2003, le Groupe consultatif a procédé à de larges consultations avec les autorités de la Guinée-Bissau et leurs partenaires de développement. Ont également participé à ces consultations l'Ambassadeur Gert Rosenthal, Président du Conseil économique et social, et l'Ambassadeur Crispin Grey-Johnson, Représentant permanent de la Gambie et Président du Groupe des amis de la Guinée-Bissau.

3. Le 28 janvier, le Groupe consultatif a organisé une réunion avec le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de l'économie et des finances de la Guinée-Bissau et des représentants des donateurs et des institutions de Bretton Woods. L'objectif de la réunion était de procéder à un échange de vues franc et de transmettre un message clair sur les intentions du Gouvernement

de la Guinée-Bissau et de ses partenaires. Les discussions ont été centrées sur la recommandation essentielle consistant à établir un «partenariat» entre le Gouvernement et les donateurs.

4. Cette «stratégie de partenariat» a été approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/1 du 30 janvier 2003, et depuis le Groupe consultatif s'est attaché à la promouvoir. Conformément à cette stratégie, le Groupe consultatif a généré une dynamique en faveur de l'aide au développement à la Guinée-Bissau. C'est ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a créé le Fonds d'urgence pour la gestion économique qui était préconisé dans le rapport du Groupe consultatif comme instrument de ce partenariat. Simultanément, le PNUD a établi un fonds d'affectation spéciale spécifiquement pour l'assistance au processus électoral. Entretemps, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale sont l'un et l'autre restés engagés en Guinée-Bissau. Ces deux institutions ont dépêché des missions en Guinée-Bissau pour continuer à contribuer au renforcement des capacités des institutions gouvernementales.

5. Le Groupe consultatif a constaté un renforcement des relations de travail entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Gaspar Martins, Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique créé par le Conseil de sécurité, ce qui avait débouché sur les actions concrètes suivantes:

a) Le 5 mars, le Conseil de sécurité a publié un communiqué de presse sur la Guinée-Bissau dans laquelle il appelait à la stabilité politique dans ce pays;

b) Le 19 juin, le Président du Conseil de sécurité a invité le Président du Groupe consultatif à participer à une séance publique sur la Guinée-Bissau, lors de laquelle le rapport du Secrétaire général a été examiné;

c) Le Conseil de sécurité a pris la décision d'inviter le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau à entreprendre une mission conjointe dans ce pays, en prenant à sa charge les frais de voyage du Président du Groupe consultatif;

d) En prévision de la mission conjointe en Guinée-Bissau, le Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique a invité le Groupe consultatif et le Groupe des amis de la Guinée-Bissau à se réunir pour préparer la mission conjointe.

III. Rapport sur la mission conjointe en Guinée-Bissau, 26-28 juin 2003

6. La mission du Conseil de sécurité en Guinée-Bissau avait le mandat suivant:

a) Engager instamment le Gouvernement et le Président Kumba Yala à veiller à ce que les élections prochaines se déroulent d'une manière transparente, équitable et crédible et à prendre les mesures de confiance nécessaires qui étaient attendues d'eux;

b) Exhorter le Gouvernement à se rallier à la stratégie de partenariat définie par le Groupe consultatif créé par le Conseil économique et social.

7. Les objectifs du Groupe consultatif consistaient à:

- a) Promouvoir le dialogue avec les autorités de la Guinée-Bissau;
- b) Exhorter le Gouvernement à prendre des mesures pour préparer les élections prochaines;
- c) Promouvoir une meilleure compréhension entre les autorités et les donateurs;
- d) Remédier à la situation humanitaire dans le pays.

8. Des informations très complètes ont été fournies à la mission lors d'une réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies, qui comprenait un représentant du FMI, et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

9. En outre, la mission a rencontré M. Kumba Yala, Président de la République, M. Mario Antonio Avelino Reis Pires, Premier Ministre, et plusieurs ministres de son gouvernement. La mission a rencontré aussi M. Augusto Sow, Ministre de l'économie et des finances, et le général Vierissimo Saebra, Chef des forces armées.

10. La mission a également rencontré des représentants des partis politiques, des organismes de la société civile et du secteur privé ainsi que des responsables religieux.

11. Lors de ces réunions, la mission conjointe a été informée de ce qui suit:

a) La situation politique, économique et sociale en Guinée-Bissau s'est détériorée depuis la précédente visite du Groupe consultatif. L'activité économique en Guinée-Bissau est en constant recul (-4,3 % en volume en 2002) suite à la chute brutale des exportations du pays (-23,7 % en valeur nominale par rapport à 2001). Le Gouvernement a accumulé des arriérés de salaires et traitements à verser qui pèsent considérablement sur l'économie, et qui ont déclenché des protestations et des grèves des fonctionnaires. La Guinée-Bissau a l'un des indicateurs de développement humain les plus bas du monde (0,349, ce qui la place au 167^e rang sur 173 pays);

b) Les donateurs restent prêts à fournir une assistance à la Guinée-Bissau. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a fait savoir qu'il centrerait son action sur la protection des enfants, tout en poursuivant ses programmes d'hygiène de la nutrition et d'éducation de base. Le Programme alimentaire mondial gère un programme d'alimentation dans les écoles à l'intention de plus de 80 000 enfants. Le PNUD apporte son aide à l'élaboration du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et il a créé un fonds d'affectation spéciale pour recevoir des dons pour les élections. La Banque mondiale achève un vaste examen des dépenses publiques et le FMI effectue des missions d'assistance technique auprès du Ministère de l'économie et des finances afin d'accroître la confiance des donateurs dans le fonctionnement du Ministère. Sur le plan bilatéral, le Gouvernement italien a annoncé qu'il signerait un accord intérimaire d'allègement de la dette avec la Guinée-Bissau annulant une grande partie de la dette bilatérale de ce pays, et qu'il prendrait des engagements en vue d'annuler le solde. Le Gouvernement japonais a fait don au pays de plus de 2 000 tonnes de riz;

c) Entretemps, le processus électoral est toujours dans l'impasse. Le Président avait annoncé antérieurement que les élections se tiendraient le 6 juillet 2003. Sur cette base, un appui technique a été fourni par le PNUD, dont un montant de 500 000 dollars pour l'inscription des électeurs. Le Gouvernement portugais a fait don de matériel pour les élections.

L'Union européenne a annoncé une contribution de 1,2 million d'euros pour appuyer le processus électoral.

12. Toutefois, durant la mission conjointe du Conseil de sécurité et du Groupe consultatif, il est apparu manifestement que les autorités n'étaient pas prêtes à tenir des élections en juillet 2003. Le Président Kumba Yala a assuré la mission que les élections seraient organisées en octobre 2003 et que ce report permettrait de procéder aux préparatifs jugés nécessaires par l'Organisation des Nations Unies pour pouvoir tenir des élections crédibles.

IV. Conclusions et recommandations

13. La mission a conclu que l'organisation des élections était une priorité urgente. L'absence de pouvoir législatif dans le Gouvernement fait cruellement défaut en Guinée-Bissau.

14. Le Conseil de sécurité, dans la déclaration faite par son Président le 19 juin 2003 (S/PRST/2003/8), a lancé un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle contribue financièrement à l'application du processus politique et économique en Guinée-Bissau et apporte notamment le concours nécessaire à l'organisation des élections législatives.

15. Le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau recommande au Conseil économique et social de lancer encore un appel aux donateurs pour qu'ils envisagent de financer l'organisation des élections en versant, à titre prioritaire, des contributions au Fonds d'affectation spéciale du PNUD. L'organisation des élections aidera à stabiliser la situation politique en Guinée-Bissau, ce qui permettra de mieux centrer l'attention sur les besoins socioéconomiques et humanitaires de ce pays. Plus longtemps la Guinée-Bissau restera dans le vide causé par l'absence d'un parlement élu, plus grands sont les risques que ce pays retombe dans le conflit, comme s'en est inquiété le Groupe consultatif dans son rapport du 10 janvier 2003 au Conseil.

Note

¹ Le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau se compose des membres suivants: l'Ambassadeur Dumisani S. Kumalo, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Groupe, l'Ambassadeur Luzeria dos Santos Jaló, Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Ronaldo Mota Sardenberg, Représentant permanent du Brésil, l'Ambassadeur Gonçalo Aires de Santa Clara Gomes, Représentant permanent du Portugal, et l'Ambassadeur Dirk van den Berg, Représentant permanent des Pays-Bas, représenté par M. Arjan Paul Hamburger, Représentant permanent adjoint.
